

Commune de Molenbeek-Saint-Jean
Service de l'Urbanisme
Monsieur Jonathan Böttcher
Architecte
Rue Comte de Flandre, 20
B - 1080 BRUXELLES

Bruxelles, le 09/09/2024

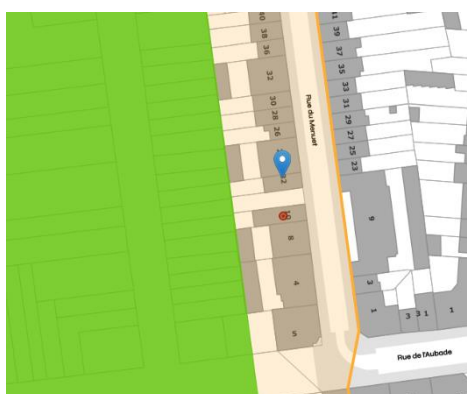
N/Réf. : MSJ20252_730_PU
Gest. : TS
V/Réf. : PU-38793
Corr. : //
NOVA : 12/XFD/1943716

MOLENBEEK-SAINT-JEAN. Rue du Menuet 22
(= zone de protection du site classé du Scheutbos)
DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME: régulariser la modification de l'aménagement intérieur d'un logement sous-sol/rez-de-chaussée pour la création d'un garage et par la modification des baies en façade arrière, la suppression d'un balcon et d'un escalier allant du rez-de-chaussée vers le jardin

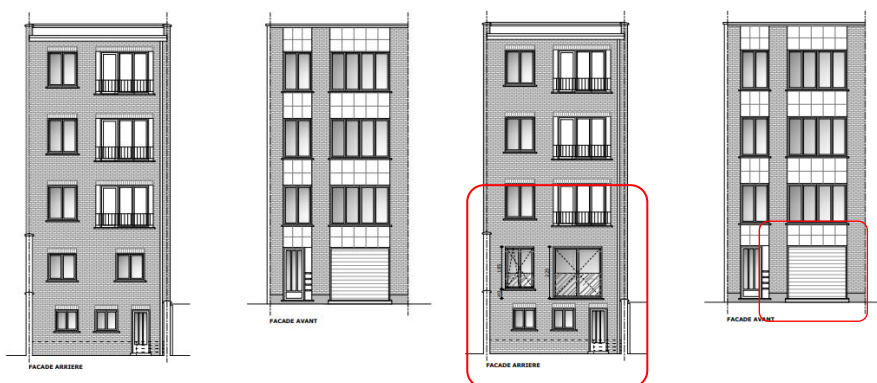
Avis de la CRMS

Monsieur,

En réponse à votre courrier du 27/08/2024, nous vous communiquons l'avis émis par la CRMS en sa séance du 04/09/2024, concernant la demande sous rubrique.



Contexte patrimonial (© BruGIS)

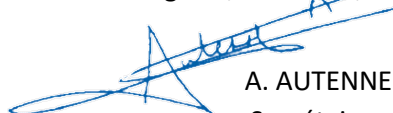


Situation existante et situation projetée. Documents extraits du dossier de demande.

Avis

Les transformations projetées n'auront pas d'impact patrimonial sur les vues vers et depuis le site classé du Scheutbos. Celles-ci relèvent davantage d'un examen urbanistique.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.


A. AUTENNE
Secrétaire


S. VAN ACKER
Président

c.c.: ndeswaef@urban.brussels ; hlelievre@urban.brussels ; mkreutz@urban.brussels ; crms@urban.brussels ; avis.advies@urban.brussels ; protection@urban.brussels ; lleirens@urban.brussels ; urbanisme@molenbeek.irisnet.be ; ep-oo@molenbeek.irisnet.be